

Réf: Dossier 264246

Avis de constitution

SOCIETE « KMC GROUPE SARLU »

Siège Abidjan Cocody Angré Djibi Soleil 3, à 100
mètres du centre des impôts Djibi 3, Lot 350, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KMC GROUPE SARLU »

Objet : Construction et vente de bien immobilier,
La gestion et intermédiation immobilière ,
Conception, impression et vente de de gadgets
publicitaires ;

Et plus généralement, toute opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Djibi Soleil 3, à 100 mètres du centre des impôts Djibi 3, Lot 350, Ilot 35

Dirigeant(s) Mme CISSE MARIE KADJATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13779 du 22/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90269/GTCA/RC/2023 du 22/12/2023

